

REGLEMENT PARTICULIER - Moderne

39^e Rallye Régional à Saint-Germain-La-Campagne

25 et 26 aout 2018

L'ASACO Pays Normand, l'Ecurie Automobile de la Côte Fleurie,
La commune de Saint-Germain-La-Campagne

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès l'obtention du visa

Ouverture des engagements : Dès parution du présent règlement

Clôture des engagements : Lundi 13 aout 2018 minuit

Parution du road-book : Samedi 25 aout 2018 dès 8h au Bar le St Germain à St Germain La Campagne

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 25 aout 2018 de 8h à 16h

Vérifications administratives : Samedi 25 aout 2018 de 8h à 16h - Salle des fêtes

Vérifications techniques : Samedi 25 aout 2018 de 8h15 à 16h15, place du Monument

Heure de mise en place du parc de départ : Samedi 25 aout 2018 à partir de 8h30, Espace JL HERVIEU

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 25 aout 2018 à 14h – Mairie de St Germain

Publication des équipages admis au départ : Samedi 25 aout 2018 à 16h30 – Salle des fêtes

Publication des heures et ordres de départ : Samedi 25 aout 2018 à 16h30 – Salle des fêtes

Départ de la première étape (1^{ère} voiture) : Samedi 25 aout 2018 à 17h00

Arrivée de la première étape (1^{ère} voiture) : Samedi 25 aout 2018 vers 17h48

Publication des résultats partiels de la première étape : Samedi 25 aout 2018, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé - tableaux d'affichage à la salle des fêtes

Départ de la deuxième étape (1^{ère} voiture, ordre du classement de l'étape 1) : Dimanche 26 aout 2018 à 8h

Arrivée de la deuxième étape au parc fermé final (1^{ère} voiture) : Dimanche 26 aout 2018 vers 15h50

Vérification finale : Garage PEUGEOT – La Vespière (taux horaire de 60€ TTC)

Publication des résultats du rallye : 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé final

Remise des prix : Dimanche 26 aout 2018 à 19h – Salle des fêtes de St-Germain-La-Campagne

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ASACO PAYS NORMAND organise en qualité d'organisateur administratif le
39^e Rallye Régional à Saint-Germain-La-Campagne

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n° 409 en date du 24 mai 2018 et a été enregistré par la Ligue Régionale du Sport Automobile de Normandie sous le n°38 en date du 24 mai 2018.

Organisateur technique

EACF : MARTIN Philippe – Licence n°2787

Secrétariat du Rallye : Mairie - 27290 Saint Germain la Campagne (jusqu'au 24 aout 2018)

Permanence du Rallye : Mairie - 27290 Saint Germain la Campagne (25 et 26 aout 2018)

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président : LEFORESTIER Edith – Licence n° 1758

Membres : – Licence n° 145422
QUERU Sylvie – Licence n° 14919

Direction de course PC

Directeur : LEFORESTIER Jean-Claude – Licence n° 1756

Adjoint et VHC PC : JARDIN François – Licence n° 20414

Adjoint administratif ES 1-3-5 : LEBEL Chantal – Licence n° 54921

Adjoint administratif ES 2-4-6 : OVIEVE Alain – Licence n° 196080

Directeurs de course délégués aux ES et Parcs

ES 1.2.4.6 - DENIS Didier – Licence n° 162362

JOSSE Jean-Denis – Licence n° 134502

ES 3.5 – VARANGLE Lucien – Licence n° 36384

JEANVRAIN Michel – Licence n° 134502

Parc fermé – HELIE Francis – Licence n° 1752

JORIS Jacques

Chargés des relations avec les concurrents (CS) : MAWDSLEY Myriam – Licence n° 11115

Commissaires Techniques :

Responsable : BALLENGHIEN Francis – Licence n° 5641

Membres : SALENNE Jacques – Licence n° 159785

QUERU Williams – Licence n° 14922

GUILLEUX Patrick – Licence n° 55340

Médecin chef : DOC 9 (assistance médicale) – Licence n° 178211

Voiture tricolore : GROUD Francis – Licence n° 8035

Voiture damier : – Licence n°.....

Voiture autorités : MARTIN Philippe Licence n° 2787 - HAUVEL Gildas

Juges de Faits : – Licence n°.....

Classements et résultats : VOISIN Raphael – Licence n° 211834

1.2P. ELIGIBILITE

Le 39e Rallye Régional à Saint-Germain-La-Campagne compte pour

Coupe de France des Rallyes 2018 COEFF. 2

Trophée des Pilotes et Copilotes 2018 de l'A.C.O

Championnat du Comité Régional Automobile de Normandie des Rallyes 2018

Challenge A.S.A.C.O. Pays Normand 2018

Trophée des Organisateurs / Écuries de l'A.C.O 2018

Trophée des Commissaires A.C.O 2018

Trophée Rallye VHC de Normandie 2018

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives auront lieu le : Samedi 25 aout 2018 de 8h à 16h - Salle des fêtes

ATTENTION ! Aucune convocation ne sera envoyée. Les heures de convocations individuelles seront disponibles sur le site internet de l'épreuve

Les vérifications techniques auront lieu le : Samedi 25 aout 2018 de 8h15 à 16h15, place du Monument

Mise en parc de départ : Samedi 25 aout 2018 à partir de 8h30, Espace JL HERVIEU

Les vérifications finales seront effectuées : Garage PEUGEOT – La Vespière

Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1.1. CONCURENENTS ADMIS

Conforme au règlement standard FFSA

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 39^e Rallye Régional à Saint-Germain-La-Campagne doit adresser (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 13 aout 2018 minuit** à

M. DULONG STEPHANE
12 Rue Tadoussac
14600 HONFLEUR
Tél. : 06 62 52 37 05 (à partir de 18h)
E-mail : stephane@ecurie-cote-fleurie.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **150** voitures maximum. (VHC comprise)
 Au-delà, les engagés seront placés sur liste d'attente dans l'ordre d'arrivée de la demande d'engagement. A la clôture des engagements, la liste et celle des suppléants, sera publiée sur le site internet de l'Ecurie Automobile de la Côte Fleurie à partir du **lundi 20 aout 2018**.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité obligatoire des organisateurs : 310 €
- avec la publicité obligatoire des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et remplie conformément à la réglementation en vigueur.

FORFAIT : Conforme au règlement standard FFSA. (Les chèques ne seront encaissés qu'après les vérifications administratives et aucune retenue ne sera appliquée)

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera strictement interdite en dehors du parc autorisé.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6 P. Identifications

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 39^e Rallye Régional à Saint-Germain-La-Campagne représente un parcours total d'environ **74.8 kms**.
 Il est divisé en 2 étapes et 3 sections dont 1 prologue le samedi 25 aout 2018.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale d'environ **39.9 kms**.

Les épreuves spéciales sont : ES 1 (prologue) = 3.8 kms

ES 2-4-6 = 9.5 kms

ES 3-5 = 3.8 kms

6-2-5C. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 25 aout 2018 de 8h à 16h

Le nombre de passage est limité à 3 maximums. Des contrôles seront effectués dans chaque ES. Les équipages devront apposer obligatoirement (sans scotch) les numéros de reconnaissances sur le pare-brise coté passager.

Tout équipage ayant un mauvais comportement lors des reconnaissances pourra se voir sanctionner par le collège des commissaires sportifs.

PARC D'ASSISTANCE

L'accès au parc d'assistance sera limité à :

- 1 camping-car (ou caravane) par équipage engagé
- 1 camion d'assistance
- 1 voiture particulière

Le camping-car devra obligatoirement être déclaré lors de votre demande d'engagement via le formulaire spécifique. Tous véhicules non déclarés au moment de votre demande d'engagement ne pourront pénétrer sur le parc d'assistance durant la durée du Rallye.

Nous vous remercions de votre compréhension.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Départ étape 1 : Conforme au règlement standard FFSA

Départ étape 2 : Ordre du classement général de l'étape 1.

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

GENERAL

1^{er} – 400€
2^e – 300€
3^e – 200€
4^e – 100€
5^e – 50€

CLASSE*

1^{er} – 310€
2^e – 250€ (de 6 à 10 partants)
3^e – 200€ (de 11 à 15 partants)
4^e – 100€ (plus de 15 partants)

*Les PRIX seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement général)

100 partants = 100% des PRIX

88 partants = 88% des PRIX

64 partants = 64% des PRIX etc.,,,,,,

Dans les groupes où il y a moins de 5 partants, 50% des prix seront distribués (sauf pour les 10 premiers du scratch)

Dans les classes où il y a moins de 5 partants, 50% des prix seront distribués (sauf pour les 10 premiers du scratch)

Coupe des dames 1ere - 310 € (si + 3 Partants)

De nombreuses coupes et lots seront également distribués.

Toute absence non excusée entraînera la perte de ses prix.

La remise des prix se déroulera le dimanche 26 aout 2018 à 19h, salle des fêtes de Saint-Germain-La-Campagne suivie d'un pot de l'amitié.

39e Rallye régional à St-Germain-La-Campagne

4e Rallye régional VHC "Jacques COURAGEUX"

25 et 26 aout 2018

TIMING PREVISIONNEL

N°CH	ITINERAIRES	Kilomètres		TEMPS IMPARTIS	Tricolore	Premier concurrent
		Liaisons	ES			
Etape 1 - Samedi 25 aout 2018						
CH 0	Parc fermé - Podium St Germain				16:00	17:00
	Entrée assistance	0		00:15	16:15	17:15
CH 0A	Sortie assistance					
CH 1	Avant ES 1	4		00:15	16:30	17:30
	DEPART ES 1		3,8	00:03	16:33	17:33
CH 1A	Entrée Parc fermé - St Germain	6,1		00:15	16:48	17:48
Etape 2 - Dimanche 26 aout 2018						
CH 1B	Parc fermé - Podium St Germain				07:00	08:00
	Entrée assistance	0		00:30	07:30	08:30
CH 1C	Sortie assistance					
CH 2	Avant ES 2	6,1		00:15	07:45	08:45
	DEPART ES 2		9,5	00:03	07:48	08:48
CH 3	Avant ES 3	1,5		00:15	08:03	09:03
	DEPART ES 3		3,8	00:03	08:06	09:06
CH 3A	Entrée Regroupement	3,5		00:10	08:16	09:16
CH 3B	Sortie Regroupement			02:00	10:16	11:16
	Entrée assistance	0		00:30	10:46	11:46
CH 3C	Sortie assistance					
CH 4	Avant ES 4	6,1		00:15	11:01	12:01
	DEPART ES 4		9,5	00:03	11:04	12:04
CH 5	Avant ES 5	1,5		00:15	11:19	12:19
	DEPART ES 5		3,8	00:03	11:22	12:22
CH 5A	Entrée Regroupement	3,5		00:10	11:32	12:32
CH 5B	Sortie Regroupement			02:00	13:32	14:32
	Entrée assistance	0		00:40	14:12	15:12
CH 5C	Sortie assistance					
CH 6	Avant ES 6	6,1		00:15	14:27	15:27
	DEPART ES 6		9,5	00:03	14:30	15:30
CH 6A	Entrée Parc fermé	1,6		00:15	14:45	15:45
		40,0	39,9			



25 & 26 AOUT 2018
39e RALLYE REGIONAL MODERNE DE SAINT-GERMAIN-LA-CAMPAGNE

Coupe de France des Rallyes 2018 - Coeff. 2
Trophée des Pilotes et Copilotes 2018 de l'A.C.O
Championnat du Comité Régional Automobile de Normandie des Rallyes 2018
Challenge A.S.A.C.O. Pays Normand 2018
Trophée des Organisateurs / Écuries de l'A.C.O 2018
Trophée des Commissaires A.C.O 2018

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Date limite de clôture des engagements : Lundi 13 aout 2018 minuit (cachet de la poste faisant foi)
Demande d'engagement accompagné **obligatoirement** du règlement à envoyer à :

M. DULONG Stéphane
12, Rue de Tadoussac
14600 HONFLEUR

Tél. : 06 62 52 37 05 (après 18h) ou mail : stephane.eacf@orange.fr

Avec publicité obligatoire de l'organisateur : **310€** (Chèque à l'ordre de : Rallye de St Germain La Campagne)
Sans publicité obligatoire de l'organisateur : **620€** (Chèque à l'ordre de : Rallye de St Germain La Campagne)

WWW.ECURIE-COTE-FLEURIE.FR

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE COMMISSAIRE TECHNIQUE

Marque : Type : N° :
Cylindrée corrigée : Groupe : Classe :

CONFORMITE VISUELLE AVEC LE RECTO DE LA PRESENTE ET LA FICHE D'HOMOLOGATION

VEHICULE ADMIS : OUI NON

Nom du commissaire technique (obligatoire) :

Signature :



39ème Rallye Régional moderne de St Germain La Campagne - 25 et 26 aout 2018

Accompagné **obligatoirement** du règlement à l'ordre du **RALLYE DE ST GERMAIN LA CAMPAGNE - Avant le LUNDI 13 AOUT 2018 minuit (cachet de la poste faisant foi)**

Réservé à l'organisation - Ne rien y inscrire !

N° de course :	N° d'ordre :	Date d'engagement :	Groupe	Classe	Règlement	Observations
					Chèque Espèces	

CONCURRENT - A ne remplir que si différent du pilote

Nom		Prénom		E-mail	
Adresse			Code postal	Ville	
Date de naissance	N° Dépt	Lieu de naissance	N° de téléphone fixe	N° de téléphone mobile avant le Rallye	
N° du permis de conduire	Délivré le		Par la préfecture		Nationalité
N° de licence	Code ligue	Code ASA	ASA	Ecurie	N° de téléphone mobile pendant le Rallye

Groupe	Classe
---------------	---------------

Turbo: OUI NON

S2000 **S1600**

Kit-car

Marque

Modèle

Année	Cylindrée
--------------	------------------

N° de Passeport

N° d'Homologation

Parc Assistance

Immatriculation du camping-car

PILOTE

Nom		Prénom		E-mail	
Adresse			Code postal	Ville	
Date de naissance	N° Dépt	Lieu de naissance	N° de téléphone fixe	N° de téléphone mobile avant le Rallye	
N° du permis de conduire	Délivré le		Par la préfecture		Nationalité
N° de licence	Code ligue	Code ASA	ASA	Ecurie	N° de téléphone mobile pendant le Rallye

COPILOTE

Nom		Prénom		E-mail	
Adresse			Code postal	Ville	
Date de naissance	N° Dépt	Lieu de naissance	N° de téléphone fixe	N° de téléphone mobile avant le Rallye	
N° du permis de conduire	Délivré le		Par la préfecture		Nationalité
N° de licence	Code ligue	Code ASA	ASA	Ecurie	N° de téléphone mobile pendant le Rallye

Nous concurrents, reconnaissons avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur de la FFSA et connaître le règlement particulier de l'épreuve. Nous certifions être en possession de notre permis de conduire le jour de l'épreuve et être titulaire d'une licence en cours de validité. De part nos signatures, nous déclarons que les informations portées sur cette demande d'engagement sont sincères et véritables.

Signature Pilote

Signature Copilote

Fait à Le